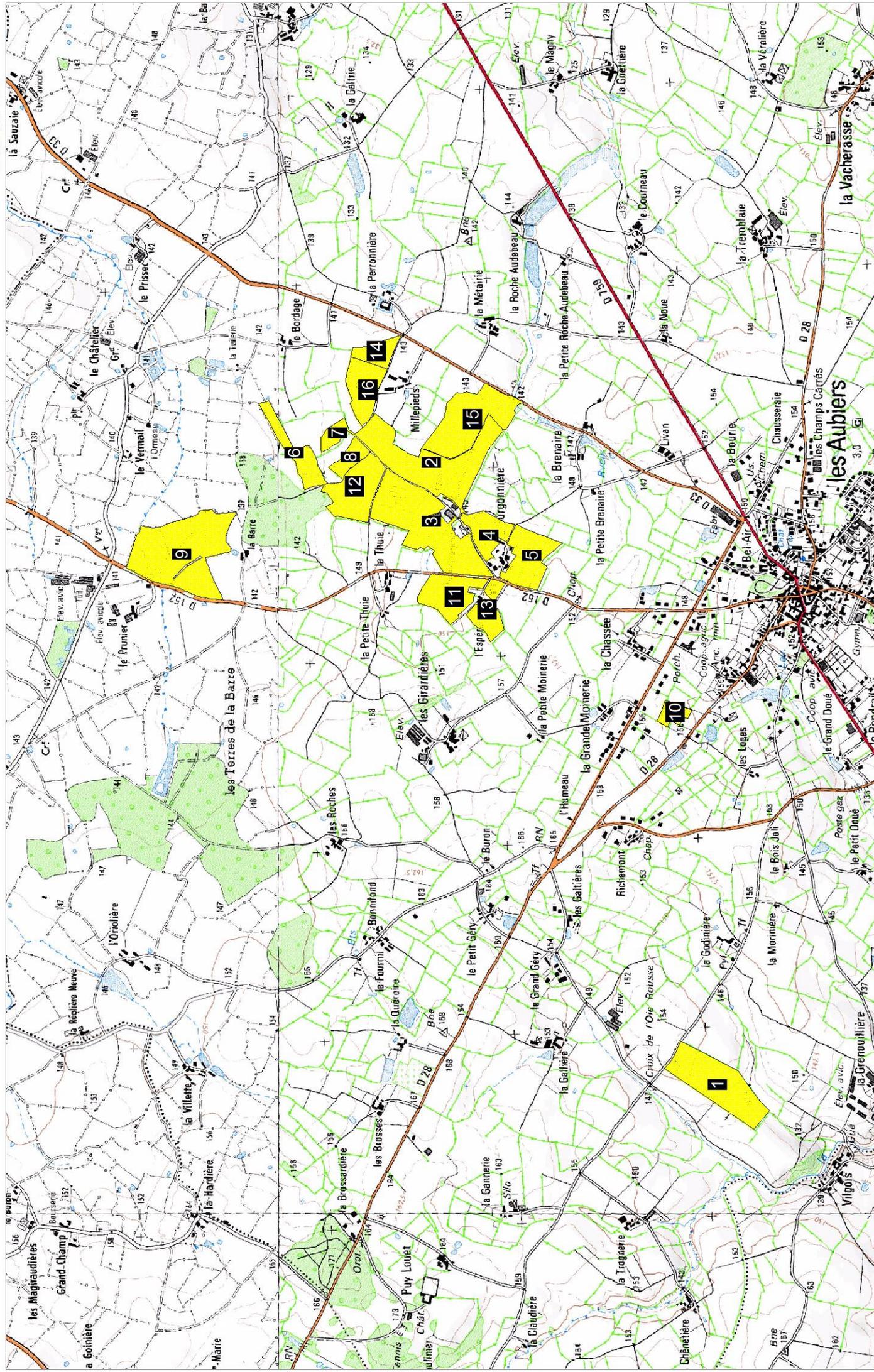




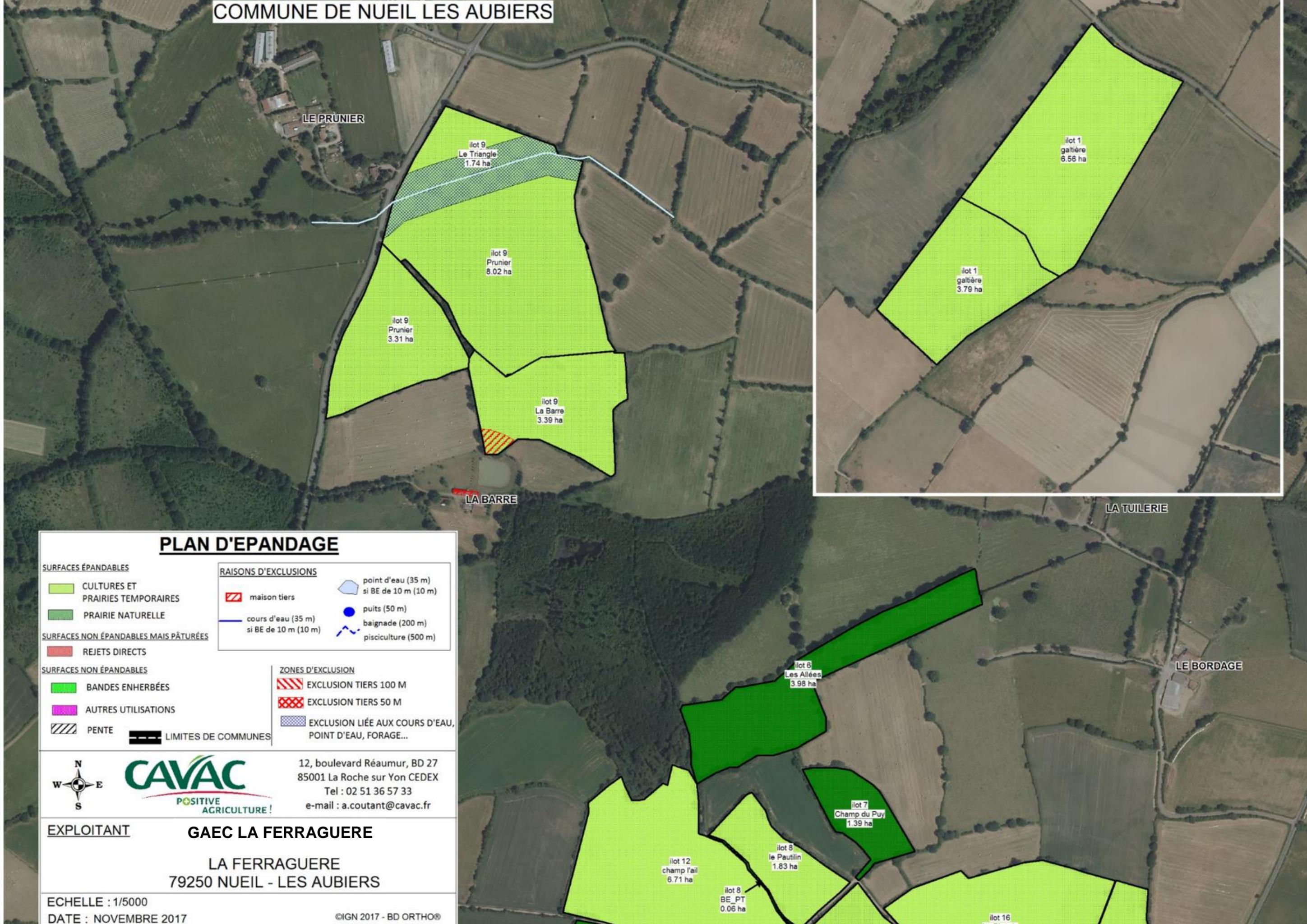
PLAN DE SITUATION DU PARCELLAIRE DE L'EARL FERRAGUERE

GAEC FERRAGUÈRE
LA FERRAGUÈRE
79250 NUEIL LES AUBIERS

échelle 1/25000 format édition A4



COMMUNE DE NUEIL LES AUBIERS



LE PRUNIER

ilot 9
Le Triangle
1.74 ha

ilot 9
Prunier
8.02 ha

ilot 9
Prunier
3.31 ha

ilot 9
La Barre
3.39 ha

LA BARRE

ilot 1
galtière
6.56 ha

ilot 1
galtière
3.79 ha

LA TUILERIE

LE BORDAGE

PLAN D'EPANDAGE

SURFACES ÉPANDABLES

- CULTURES ET PRAIRIES TEMPORAIRES
- PRAIRIE NATURELLE

SURFACES NON ÉPANDABLES MAIS PÂTURÉES

- REJETS DIRECTS

SURFACES NON ÉPANDABLES

- BANDES ENHERBÉES
- AUTRES UTILISATIONS
- PENTE
- LIMITES DE COMMUNES

RAISONS D'EXCLUSIONS

- maison tiers
- cours d'eau (35 m) si BE de 10 m (10 m)
- puits (50 m)
- baignade (200 m)
- pisciculture (500 m)

ZONES D'EXCLUSION

- EXCLUSION TIERS 100 M
- EXCLUSION TIERS 50 M
- EXCLUSION LIÉE AUX COURS D'EAU, POINT D'EAU, FORAGE...



12, boulevard Réaumur, BD 27
85001 La Roche sur Yon CEDEX
Tel : 02 51 36 57 33
e-mail : a.coutant@cavac.fr

EXPLOITANT

GAEC LA FERRAGUERE

LA FERRAGUERE
79250 NUEIL - LES AUBIERS

ECHELLE : 1/5000
DATE : NOVEMBRE 2017

©IGN 2017 - BD ORTHO®

ilot 6
Les Allées
3.98 ha

ilot 7
Champ du Puy
1.39 ha

ilot 12
champ l'ail
6.71 ha

ilot 8
le Pautilin
1.83 ha

ilot 8
BE_PT
0.06 ha

ilot 16
Le Plessis
4.68 ha



EXPLOITANT

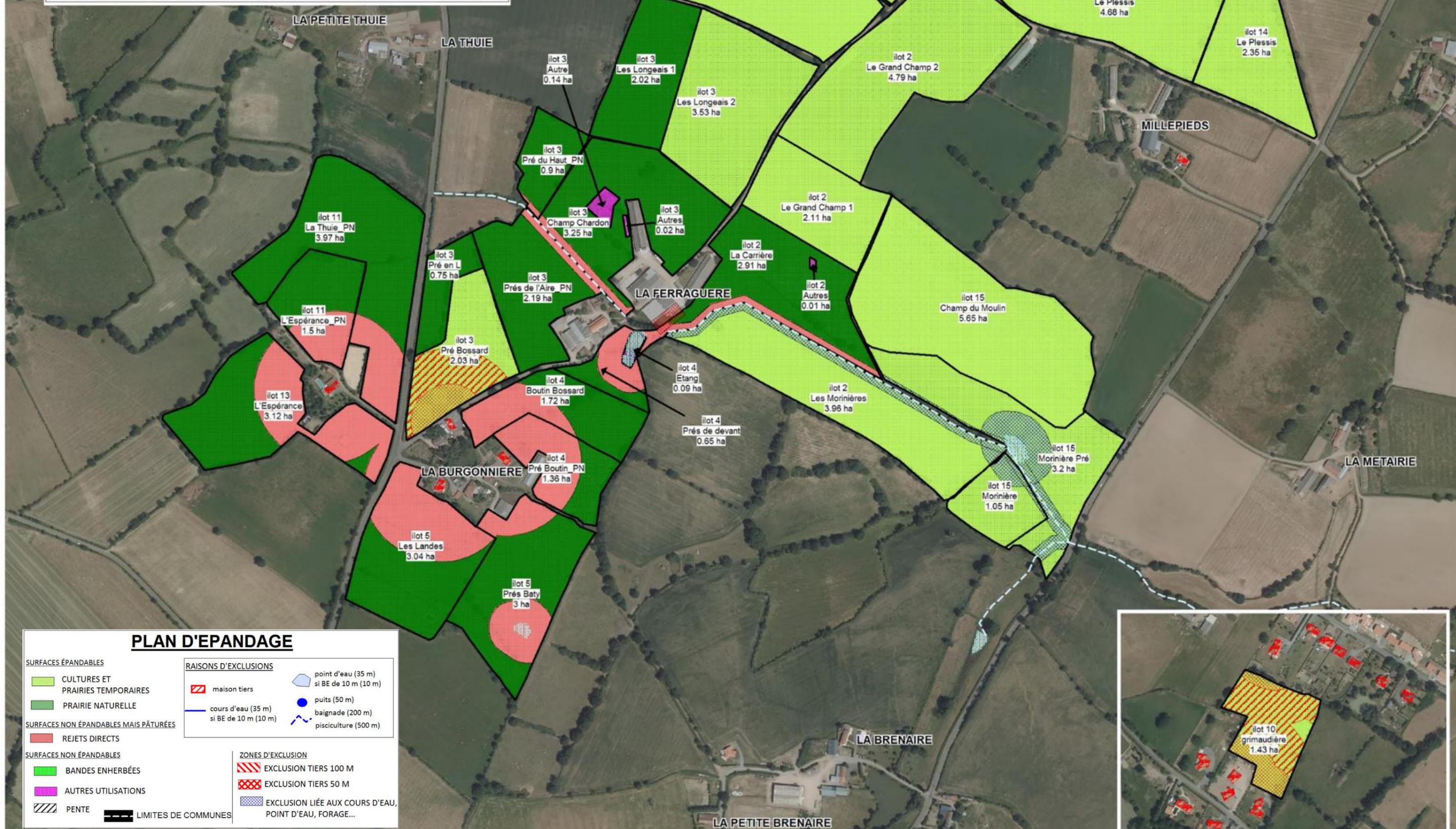
GAEC LA FERRAGUERE

LA FERRAGUERE
79250 NUEIL - LES AUBIERS

ECHELLE : 1/5000

DATE : NOVEMBRE 2017

©IGN 2017 - BD ORTHO®



PLAN D'EPANDAGE

SURFACES ÉPANDABLES

- CULTURES ET PRAIRIES TEMPORAIRES
- PRAIRIE NATURELLE

SURFACES NON ÉPANDABLES MAIS PÂTURÉES

- REJETS DIRECTS

SURFACES NON ÉPANDABLES

- BANDES ENHERBÉES
- AUTRES UTILISATIONS
- PENTE
- LIMITES DE COMMUNES

RAISONS D'EXCLUSIONS

- maison tiers
- cours d'eau (35 m) si BE de 10 m (10 m)
- point d'eau (35 m) si BE de 10 m (10 m)
- puits (50 m)
- baignade (200 m)
- pisciculture (500 m)

ZONES D'EXCLUSION

- EXCLUSION TIERS 100 M
- EXCLUSION TIERS 50 M
- EXCLUSION LIÉE AUX COURS D'EAU, POINT D'EAU, FORAGE...



APTITUDE DES SOLS A L'EPANDAGE DES PARCELLES DU PLAN D'EPANDAGE DU GAEC LA FERRAGUERIE

L'étude agro-pédologique est une partie de l'étude d'impact des Installations classées. Dans cette étude, les parcelles susceptibles de recevoir des effluents de volailles produits par le GAEC LA FERRAGUERIE seront étudiées. Il s'agit des de l'ensemble du parcellaire de l'exploitation GAEC LA FERRAGUERIE. L'exploitation n'exporte pas ses effluents volailles vers des prêteurs de terres. Les terrains sont visités et ils sont caractérisés pédologiquement. On relève l'occupation du sol (habitations, équipements sportifs, industries sensibles, périmètres de protections, cours d'eau...). Le but de l'étude est de vérifier que les épandages des effluents en provenance de l'élevage ne sont pas source de pollution pour les eaux de surface ou souterraines.

Cette étude vient compléter la partie réglementaire du plan d'épandage.

Le GAEC LA FERRAGUERIE demande l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement soumise au régime de l'enregistrement. De ce fait, une étude agro-pédologique des sols est obligatoire.

I. DETERMINATION DU PERIMETRE D'ETUDE

L'ensemble du parcellaire du GAEC LA FERRAGUERIE est concerné par cette étude.

Il n'y a pas d'export d'effluents vers des prêteurs de terres.

Les exports sont envoyés vers une société de compostage (production de composts normés)

Les parcelles se situent sur le territoire d'une seule commune, la commune de Nueil-les-Aubiers dans le département des Deux-Sèvres. Cette commune est issue du regroupement des anciennes communes de Nueil-sur-Argent et des Aubiers.

II. Méthodologie

Le protocole mis en place s'effectue en 3 parties : une phase bureau, une phase terrain et une seconde phase bureau.

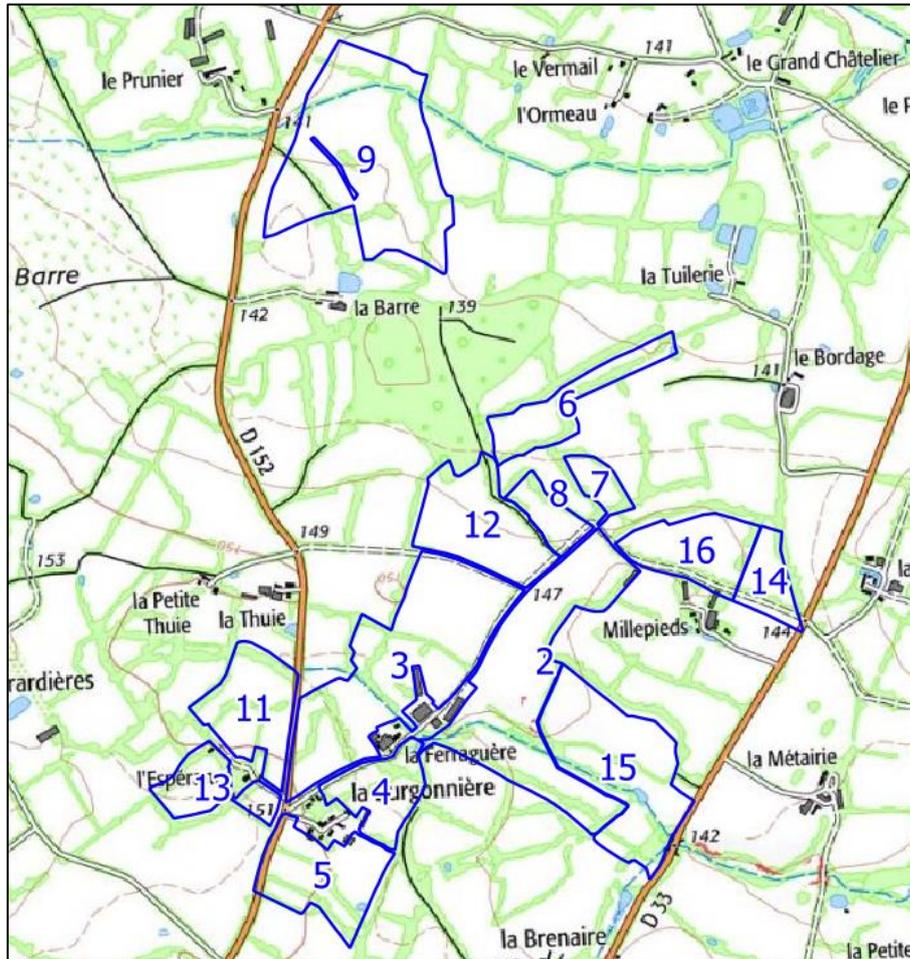
La phase bureau

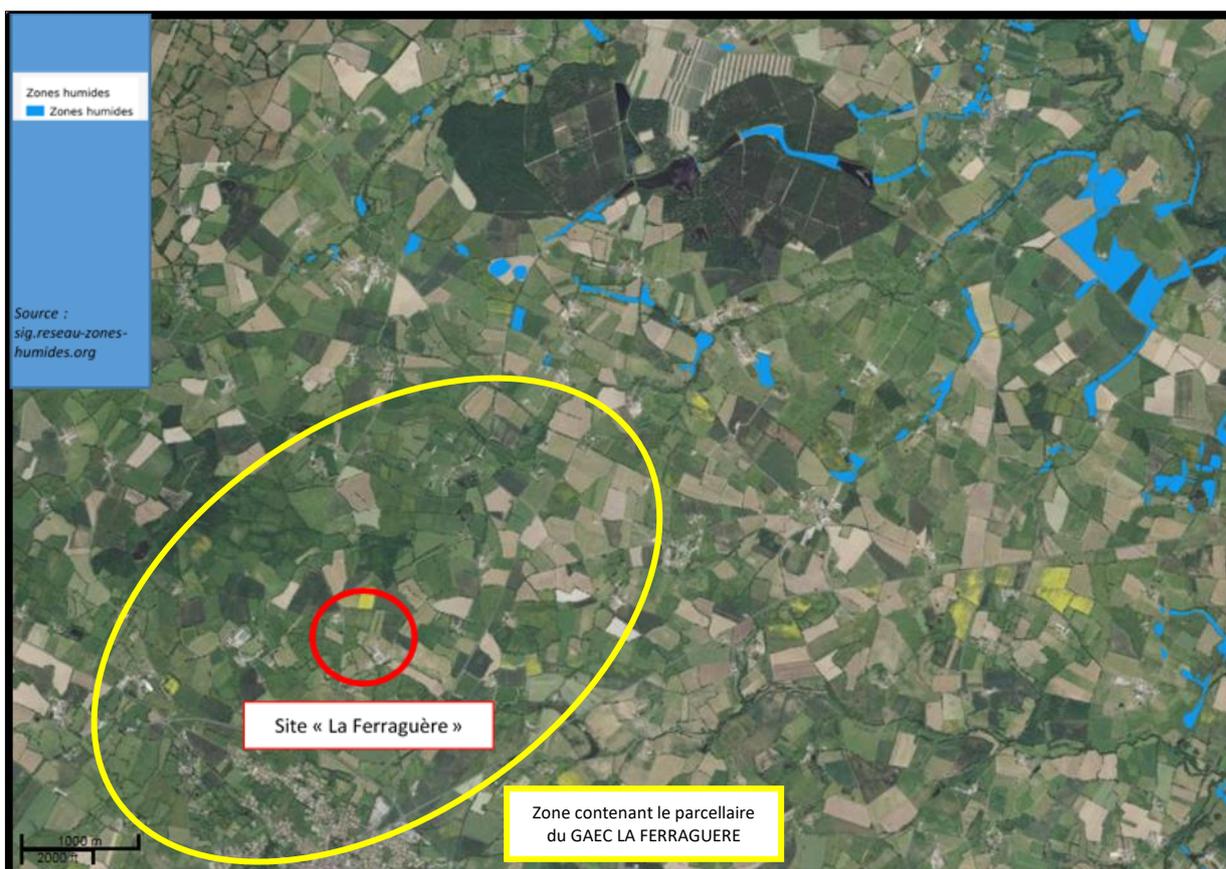
- L'étude de la carte IGN) a permis d'appréhender la topographie et l'hydrographie du périmètre d'étude. La topographie joue un rôle important dans le ruissellement des eaux pluviales et des éléments fertilisants alors entraînés vers des sources naturelles d'eau. Les zones à forte pente sont déconseillées lors des épandages.
 - L'étude est approfondie par la carte des pentes supérieures à 10%. Elle permet de bien visualiser les zones de forte pente.
 - L'étude de la carte des zones humides. Elle permet d'avoir une première localisation des zones qui sont potentiellement hydromorphes.
- On remarque que les pentes semblent globalement faibles sur le parcellaire de l'exploitation. Il n'y a aucune pente supérieure à 10% sur le parcellaire. L'étude de ces cartes met en évidence une différence entre les parcelles Nord-Est de l'exploitation, qui constituent la majorité de la SAU de l'exploitation, et l'ilot 1. L'ilot 1 semble isolé dans une zone à plus forte pente, sans néanmoins dépasser les 10%. L'étude plus approfondie des pentes permettra de vérifier cette hypothèse. La carte IGN met aussi en évidence un grand maillage bocager sur le secteur de l'étude. L'ensemble de ces éléments laissent supposer que le risque érosif sera faible sur le parcellaire. Une analyse du sol permettra de vérifier cette hypothèse. Certaines parcelles se superposent aussi au réseau hydrographique, avec la présence de points d'eau et de ruisseaux intermittents ou fossés humides ou passages d'eau souterrains. Il n'y a pas de cours d'eau classé BCAA. L'étude de la carte des zones humides via les données du site «sig.reseau-zones-humides.org » ne montre aucune zone humide sur le parcellaire de l'exploitation. La commune de Nueil-les Aubiers ne possède pas d'inventaire communal des zones humides de son territoire. L'ensemble de cette première analyse laisse supposer que le parcellaire semble apte à l'épandage.

**Localisation des parcelles concernées par l'épandage des effluents issus de l'élevage
du GAEC LA FERRAGUERE sur fond IGN**

 Ilots du GAEC LA FERRAGUERE

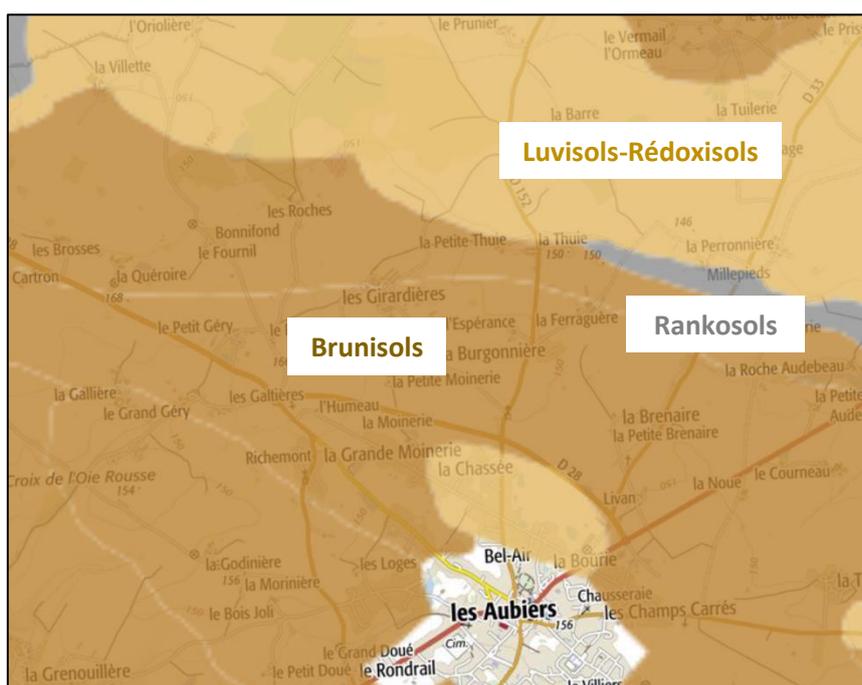
 Pentes supérieures à 10% (source géoportail, CARTE DES PENTES POUR L'AGRICULTURE (BCAE), 2018)



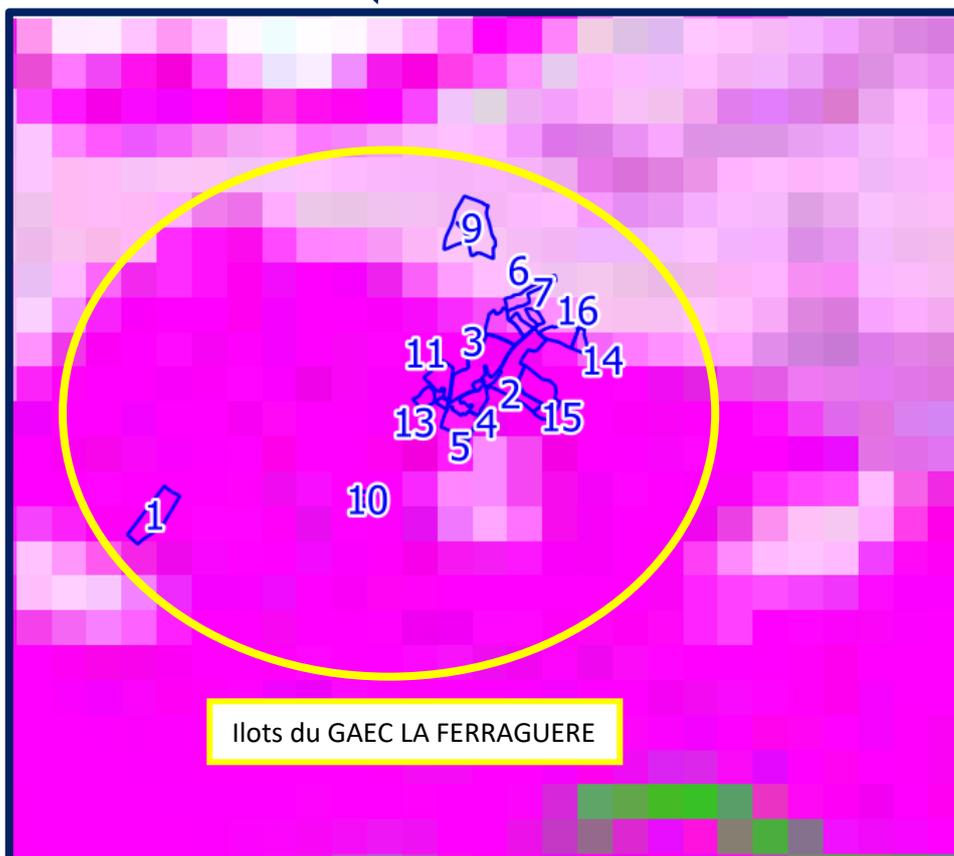
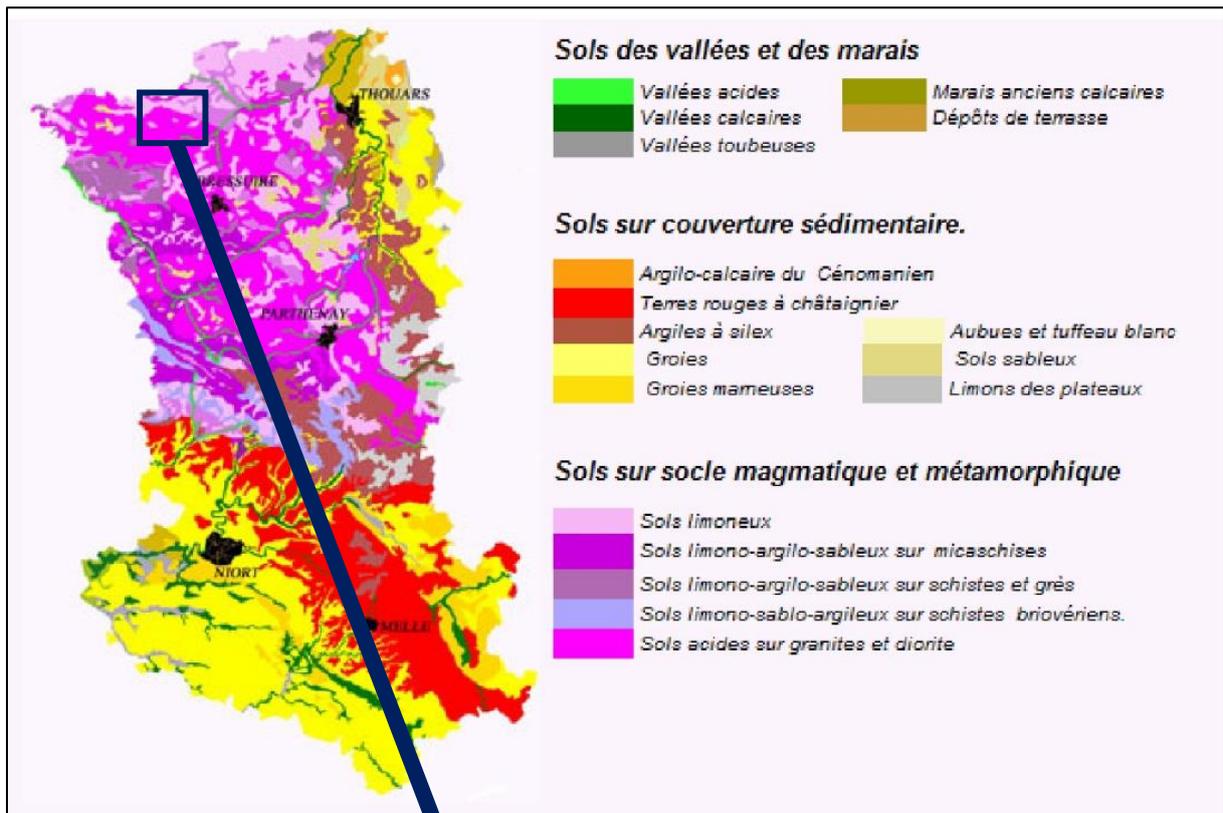


- L'analyse de la carte des sols de la France métropolitaine et la carte pédologique du département permet une première approche du type de terre que l'on va trouver lors des sondages.

Représentation des différents types de sols du parcellaire du GAEC LA FERRAGUERIE



**Localisation des ilots du GAEC LA FERRAGUERRE
sur la carte pédologique du département des Deux-Sèvres**



- La carte des sols de la France métropole montre que le parcellaire du GAEC LA FERRAGUERRE repose sur les types de sols dominant suivants :
 - Brunisols
 - Luvisols-Rédoxisols
 - Rankosols

Les brunisols sont des sols ayant des horizons relativement peu différenciés (textures et couleurs très proches), moyennement épais à épais, dont la structure est marquée par une forte porosité.

Les Luvisols-Rédoxisols présentent à la fois les critères des luvisols, présentant un lessivage marqué d'argile et de fer et des rédoxisols, présentant un engorgement temporaire en eau.

Les rankosols sont des sols peu épais (moins de 30 cm d'épaisseur), peu différenciés, développés à partir de roches non calcaires. Ce sont donc des sols plutôt acides. Les horizons des rankosols contiennent de nombreux éléments grossiers (graviers, cailloux, pierres...) issus de la fragmentation ou de l'altération de la roche sous-jacente.

- D'après la carte pédologique départementale, le parcellaire de l'exploitation repose sur des sols sur socle magmatique et métamorphique. Il s'agit de sols limoneux et en majorité de sols acides sur granite et diorite.

Les sols acides sont parfois peu fertiles. En effet, il y a une plus faible activité des micro-organismes souterrains.

- ➔ Le sol sur le secteur d'étude sera de type limo-sableux à sablo-argileux, moyennement profonds, acides et sains.

- L'analyse de la carte géologique permet d'apprécier les différents substrats représentés dans la zone d'étude. La nature de la roche-mère va jouer un rôle important dans l'aptitude des sols à l'épandage, surtout lorsque la profondeur du sol est faible. En effet, une roche peut influencer sur le pH et la libération d'éléments minéraux. Elle peut également retenir plus ou moins l'eau.

- La parcellaire repose sur les grands ensembles géologiques suivants :
 - Gneiss migmatiques (allotérites), Gneiss et migmatites de l'unité nord du Haut-Bocage
 - Formations métamorphiques - migmatites et granitoïdes de l'unité nord du Haut-bocage. Diatexites et granitoïdes d'anatexie de la Tessouale.
 - Intrusions magmatiques. Massif de Moulins - les Aubiers - Gourgé. Zone d'imbrication (stockwerks) de leucogranite à grain fin à muscovite dominante sur la muscovite.
 - Formations sédimentaires. Alluvions récentes et actuelles, et argiles de fond de vallée.
 - Intrusions magmatiques. Massif de Moulins - les Aubiers - Gourgé.
 - Granodiorite isotrope à biotite à grain moyen.

Pour avoir une étude d'aptitude des sols assez représentative de l'ensemble du parcellaire, il convient de faire au moins un sondage par ensemble géologique homogène.

Cinq sondages seront donc réalisés sur les terres de l'exploitation du GAEC LA FERRAGUERRE.